I.R.C.E.
Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe
Le Think et Do Tank des dynamiques européennes

MEMO I.R.C.E.

« LE COUP d'APRES COVID »

1/04/2020

De par ses relations progressivement éprouvées avec les ministères et institutions, l'I.R.C.E. était convié à une réunion téléphonique le 1er Avril 2020 avec Mme Amélie de Montchalin, Secrétaire d'Etat chargée des Affaires Européennes.

Cette initiative nous amène à consolider nos travaux sur ce sujet en nous appuyant sur les nombreux autres courriers et notes de gouvernance ainsi que le courrier récent fait au Commissaire aux crises et aux communications de la Commission que nous relayons régulièrement sur notre site, à des milliers de destinataires et sur certaines presses dont régionales.

Nous apporterons ici certaines réponses brèves préparées pour la conférence aux trois questions posées, qui seront développées dans de futures publications de politique générale et thématique

Pour mémoire, l'I.R.C.E. est un organisme associatif indépendant, apolitique et généraliste, qui œuvre sur les politiques publiques et les dynamiques entre acteurs à travers de nombreux sujets de gouvernance et de thématiques particulières, notamment économie, défense, transports, énergie et environnement, innovation, digital, géopolitique par des publications, des études, des événements, des idées et des projets généralement reconnus innovants considérant les réalités et les options mesurables, réalistes, réalisables et déterminées dans le temps. Dans une approche constructive, à charge et à décharge et avec une méthodologie originale structurée allant de la stratégie à la psychologie issues des plus grands cabinets de conseil, nous recherchons «ce qui est bon pour l'intérêt général européen» tout en considérant les aspirations de chacun de ses membres avec généralement l'identification des éléments communs et la considération des différences à prendre en compte à valoriser sans blâmer.

- ***Comment jugez-vous la réponse européenne à l'épidémie de Covid-19 jusqu'à présent d'un point de vue sanitaire et économique ?***

La réponse de « l'UE » a été adaptée et ciblée vu ses réalités de gouvernance et le fait que la santé et l'économie sont des compétences partagées. Bonne cohésion entre Commission et Parlement. Bonnes initiative de coordination, groupe consultatif. Bonnes réactions et notamment des Commissaires crise, santé, marché intérieur. Réactions certes non immédiates mais réalisées sur l'adaptation des mesures réglementaires par ex pour les créneaux de lignes aériennes, ouverture de la fabrication des masques avec respect de norme ; mesures aux frontières et à la mobilité, mesures de soutien économiques aux PME, initiatives d'investissements dans les Etats, fonds de solidarité, souplesse temporaires pour les aides d'Etat, filtration des aides étrangères spécialement en période de crise, nouveau regard sur la préférence européenne, financement de la

recherche. Réaction adaptée également sur le domaine de l'euro sans alarmisme mais avec veille adaptée et nécessaire. Par contre sauf erreur nous n'avons pas entendu le nouveau Commissaire au mode de vie. La solidarité des Etats restent néanmoins limitées, comme vu sur les envois de masques et assistances, tous ne participant pas forcément aux actions collectives ni de protection préventives.

- ***Plusieurs observateurs estiment que l'Europe est en danger de mort. Partagez-vous ce constat ? Que faire pour démentir ce présage ?***

NON. L'Europe - ou plutôt l'UE – a encore une fois réagi à sa mesure, avec une valeur ajoutée et en montrant certes ses réalités de fonctionnement et de prise de considération entre les Etats, « unis dans la diversité » qu'il ne faut pas forcément blâmer, comme pour les objectifs de décarbonation. La membrane externe doit rester soudée même si des groupes internes réagissent à leur façon. Toute crise est salvatrice comme nous l'avons aussi vu pour les migrants. Les mesures communes prises sur les frontières internes et externes ont montré un nouvel exemple de solidarité. Certains points d'affinement de gestion de crise ont été décelés avec une réponse adaptée mais de nouvelles analyses structurées de retour d'expérience devront être conduites. Les communications faites par la Commission sur les actions réalisées et relayées par nos organismes sont essentielles. Elles doivent aussi l'être par les régions

- ***Le jour d'après : selon vous, comment l'épidémie de Covid-19 va-t-elle nous conduire à repenser (i) le fonctionnement des institutions européennes ; (ii) notre modèle de croissance ; (iii) la place de l'Europe dans le monde ?***

OUI, comme c'est déjà le cas avec valorisation des actions des institutions par rapport aux Etats, changement possible momentané ou définitif des répartition des compétences, adaptation juridique et économique voire sécuritaire en circonstances grave, attention aux mots employés car tous les Etats ne s'estiment juridiquement pas en guerre

OUI avec préférence européenne autonome au moins sur des secteurs stratégiques, segmentation intelligence de dépendance dans l'interdépendance avec financements orientés, nouveau regard sur les aides d'Etat et l'investissement de l'UE en Equity comme déjà avec le Conseil Européen de la recherche, imaginer peut être des centres « européens » dans chaque Etat comme les centres d'Excellence d'autres organisations internationales, réaliser une sorte de plan Marschall avec obligations spécifiques BCE

OUI avec notamment confirmation de sa monnaie, les mesures fortes aux frontières

***

Rappel du courrier envoyé au Commissaire aux crises :

Nous reconnaissons les actions rapides de déblocage de fonds prises au niveau européen pour des mesures adaptées et avons relayés les conférences de presse, ainsi que les décisions de protection prises par le Conseil faisant partie des domaines souverains. Nous sommes conscient des réalités de prises de décision et de solidarité dans cette Europe unie dans la diversité qui nécessite des approches communes et spécifiques dans les domaines d'intervention réservés, partagés ou instruits par subsidiarité pouvant réduire l'efficacité connue en Chine. Aussi nous permettons-nous quelques questions de votre domaine de compétence, voire à partager avec d'autres Commissaires, afin d'optimiser la communication comme les actions par mesure des effets pour nous prémunir contre une prochaine crise.

Quelles mesures opérationnelles auraient pu être prises plus tôt ? Grâce à votre aide, quelles actions précises, communes ou spécifiques, ont-elles été ou seront envisagées dans chaque pays « sur les flammes et le coupe-feu » et pour quels résultats attendus ? Des zones de risque systémiques avec risques acceptables et inacceptables ont-elles été identifiées, sur quels critères et avec quelle recommandations et actions adaptées ou généralisables ? Quels risques sous-jacents non sanitaires ont pu être identifiés ? Est-il prévu de réaliser et de capitaliser un retour d'expérience et l'avez-vous fait sur d'autres expériences passées ?

Est-ce normal que la durée d'alerte et de confinement soit différente entre les pays ? N'est-il pas opportun de créer dans des délais brefs, des hôpitaux spécialisés dans chaque grande région NUTS ? Quelles actions vous semblent plus réalisables dans certains pays que dans d'autres ?

La France s'est déclarée en état d'urgence économique puis en état de guerre, qu'en est-il pour les autres nations et avec quels impacts différents sur la gestion de crise ? L'UE ne devrait-elle pas agir à travers sa défense répartie sur la gestion de crise avec l'OTAN ? N'est-ce pas opportun d'aborder la notion de défense civile et économique européenne ? Le droit européen peut-il évoluer comme en temps de guerre pour des prises de décision et les droits et avec la révision des domaines réservés, partagée et de subsidiarité ? Estimez-vous qu'il existe une solidarité du risque et sinon quelles mesures pourraient faire évoluer les prises de décision ?

Au niveau scientifique, une capitalisation des anciennes recettes qui ont ou non fonctionné auparavant est-elle prévue afin de gagner du temps et de l'argent ? Les solutions disruptives pourront aussi être utilisée pour congeler le permafrost avec l'énergie de petites centrales nucléaires afin d'éviter la réapparition d'autres virus. Il s'agira aussi d'en profiter pour enregistrer les effets de la baisse d'activité sur le réchauffement climatique autant que pour la santé par réduction de la pollution. En matière d'éducation et de numérique, il s'agira de faire également un point d'assainissement et d'optimisation des vraies solutions.

Au niveau économique, d'où vient l'argent débloqué ? Les mesures économiques ne sont-elles que du ressort des Etats ? Quelle est la part réservée aux PME dans les dispositifs économiques promis et avec quel plan de continuité ? Les dépenses nationales spécifiques seront-

elles déduites de la comptabilité des déficit ? Les données enregistrées sur les flux extra-européens seront-elles exploitées afin de faire le point sur l'état des lieux de l'autonomie européenne sur certains sujets stratégiques ? Par ailleurs, les supermarchés resteront a priori approvisionnés, avec risque de contamination entre clients, mais qu'en sera-t-il des transports transfrontalier d'approvisionnement du marché unique utilisés pour assurer l'alimentation des Européens comme avec la PAC après-guerre, si les frontières sont fermées, ce qui devrait profiter aux économies de proximité et aux initiatives privées.